

# Vendôme

## LE MAG

### À la une

Des projets pour réinventer  
les cours d'écoles

### Urbanisme

Le Centre polyvalent  
d'activités sort de terre

### Environnement

La déconstruction : un choix  
stratégique et écologique

## TAXES LOCALES

# 0%

## D'AUGMENTATION DEPUIS 2014

BUDGET 2025

**UNE GESTION RIGOUREUSE**

**QUI GARANTIT L'AVENIR**

## 4 | RETOUR EN IMAGES

## 6 | EN CHIFFRES

- Budget 2025 : Une gestion rigoureuse qui garantit l'avenir

## 8 | À LA UNE

- Des projets pour réinventer les cours d'écoles

## 9 | QUESTIONNAIRE

- Votre avis compte ! Vous informer est essentiel

## 10 | DOSSIER

**LE GUICHET UNIQUE DES ROTTES :  
UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS  
FACILITÉ POUR TOUS**



## 14 | URBANISME

- Le Centre polyvalent d'activités sort de terre

## 15 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

## 16 | ENVIRONNEMENT

- La déconstruction : un choix stratégique et écologique

## 17 | AGENDA

## 18 | TRIBUNES

## 19 | INFOS PRATIQUES

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE  
VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM  
AVEC #JAIMEVENDOME 📷 📸

Chères Vendômoises,  
Chers Vendômois



C'est cette neutralité d'esprit qui nous permet de rester fidèles à notre mission de service public, sans jamais céder aux pressions extérieures.

En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Cet éditorial est l'occasion de réaffirmer une valeur essentielle qui guide notre action municipale : l'indépendance.

Indépendance financière, tout d'abord. Depuis 2014, le budget de notre ville ne repose pas sur une augmentation des taxes. Cette approche, fondée sur une gestion rigoureuse, nous a permis de dégager des moyens pour investir dans l'embellissement de Vendôme, comme en témoigne la rénovation du faubourg Chartrain, mais aussi dans son entretien quotidien. Ce choix de prudence et de responsabilité garantit à la fois la stabilité de nos finances et notre capacité à préparer l'avenir.

Indépendance de penser, également. La gestion d'une ville ne saurait être dictée par des logiques partisans. Elle doit être guidée par un seul objectif : répondre aux besoins et aux attentes des Vendômoises et des Vendômois.

Cette indépendance se retrouve également dans nos réalisations. L'événement "Abbaye on Ice", qui célèbre cette année sa 10<sup>e</sup> édition, illustre parfaitement cette volonté. Grâce à votre soutien et à une organisation sans faille, cette manifestation a été un succès retentissant, avec une fréquentation en hausse qui confirme sa place centrale dans la vie culturelle de Vendôme.

En ce début d'année, nous souhaitons poursuivre sur cette voie : une gestion autonome, éclairée et ambitieuse pour faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre. Comme le disait si bien Simone de Beauvoir : « L'indépendance se conquiert. » Ensemble, continuons à bâtir une ville fière et libre.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous !

Laurent BRILLARD  
Maire de Vendôme

Vendôme LE MAG  
Éditeur : ville de Vendôme  
Hôtel de ville et de communauté  
Parc Ronsard 41100 Vendôme  
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard  
Directeur de la communication : J.-P. Boutaric  
Rédacteur : Romain Dalby  
Graphiste : Julie Annezo  
Crédits photos : 4.1 Production p.3-5, p.10, p.14  
Impression : Imprimerie ISF - 41000 Blois  
Tirage : 12 000 exemplaires  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1168-4526



Site internet  
[www.vendome.eu](http://www.vendome.eu)



Facebook  
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube  
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram  
[@villedevendome\\_](https://www.instagram.com/villedevendome)

→ Pour célébrer ses 10 ans, **Abbaye on Ice** a transformé le parvis Rochambeau en un lieu féérique. Une patinoire agrandie, un chalet plus spacieux, des jardins de Noël inspirants et une programmation enrichie ont à nouveau offert aux Vendômois des instants magiques. Petits et grands ont glissé, ri et partagé des souvenirs inoubliables dans une ambiance chaleureuse et festive.



→ De septembre à novembre, **État des lieux n°2** a transformé le Silo en temple du graff. Cet événement artistique a attiré plus de 6 000 visiteurs, venus découvrir des créations éphémères dans un lieu unique de la ville, le Silo au cœur du futur Quartier Gare. Une belle réussite pour cette deuxième édition !



↓ Vendôme a accueilli une édition délocalisée du **JT de 13h de France 2**, vendredi 15 novembre 2024. Consacrée au territoire agricole et aux initiatives locales, l'émission a mis à l'honneur producteurs et savoir-faire régionaux. Une belle vitrine pour la ville, suivie avec intérêt par de nombreux habitants et marchands présents sur place.



↓ Vendômois et élus se sont retrouvés tout au long du mois de novembre et de décembre pour **les Conseils de proximité**. Un moment d'échange constructif et convivial. Fidèle à ses engagements, la municipalité poursuit ces rendez-vous citoyens deux fois par an dans les quatre quartiers de la ville de Vendôme.



← Découvrez la **nouvelle rambarde près du chevet sur le pont de l'abbaye** ! Alliant modernité et style ancien, ce mobilier urbain s'intègre parfaitement au paysage tout en préservant le charme historique du site. Conforme aux normes d'aménagement public, elle marque le début d'un programme de remplacement progressif des autres rambardes de la ville.



↑ En ce 11 novembre, une foule s'est rassemblée pour commémorer **l'Armistice de 1918**. Du recueillement au cimetière de la Tuilerie à la revue des troupes place de la République, la cérémonie a rendu un hommage solennel et émouvant aux combattants de la Première Guerre mondiale.



↑ **Le dernier pavé du réaménagement du faubourg Chartrain** a été posé vendredi 13 décembre, marquant l'achèvement de ce grand projet urbain. Commerçants, riverains et habitants peuvent désormais s'approprier ce nouvel espace, en attendant son inauguration officielle au printemps prochain.

# BUDGET 2025

## Une gestion rigoureuse qui garantit l'avenir

La ville aborde 2025 avec un budget global de 32,6 millions d'euros, alliant responsabilité financière et ambition pour répondre aux besoins des Vendômois. Dans un contexte où les collectivités locales doivent concilier maîtrise des dépenses et investissements durables, Vendôme réaffirme son engagement en faveur d'une gestion exemplaire et transparente.

<b>BUDGET GLOBAL</b>	<b>32,6 M€</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	19,4 M€
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	13,2 M€
· dont dépenses d'équipement	11,7 M€
· dont remboursement de la dette	1,5 M€

### Un budget maîtrisé

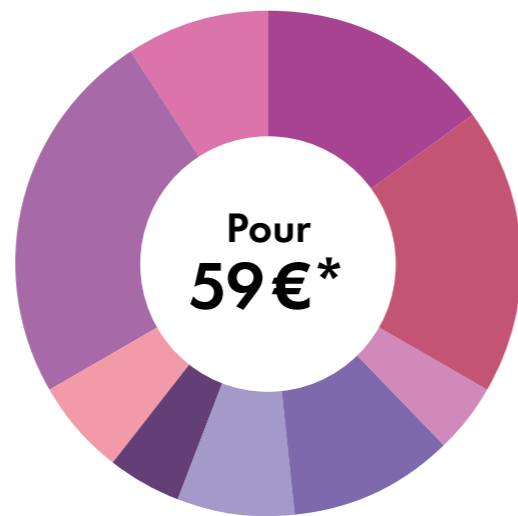
Le budget 2025 se divise en deux grandes sections :

- **fonctionnement** : 19,4 millions d'euros sont alloués à la gestion courante des services publics, à l'entretien des infrastructures existantes et au maintien de la qualité de vie des habitants ;
- **investissement** : 13,2 millions d'euros sont destinés à préparer l'avenir, notamment à travers des projets d'aménagement urbain, de transition écologique et de développement culturel.

### Des dépenses raisonnées

#### > Pour 100€ de recettes

40€ Fiscalité	19€ Dotations et participations	7€ Produits des services et domaine
	17€ Emprunt	5€ Divers
	11€ Subventions	1€ Produits des cessions



\*de dépenses de fonctionnement

#### > Pour 100€ de dépenses

59€ Dépenses de fonctionnement (voir graphique)	36€ Dépenses d'équipement	4€ Remboursement de la dette
		1€ Divers
		0€ Subventions versées

- Services généraux : 21,4€
- Frais financiers : 13,3€
- Enseignement, formation : 9,1€
- Aménagement des territoires et habitat : 7,2€
- Culture\*\*, jeunesse, sport : 3,4€
- Environnement : 2€
- Sécurité : 1,2€
- Transports : 1,2€
- Santé\*\*\* et action sociale : 0,2€

\*\*Compétence CATV \*\*\*Compétence de l'État

### 0% d'augmentation depuis 2014

Depuis 2014, la ville s'attache à maintenir une fiscalité stable pour ses habitants. En 2025, aucune augmentation des taux de taxe foncière n'est prévue. Cette décision reflète la volonté de la municipalité de préserver le pouvoir d'achat des Vendômois tout en assurant le financement des services publics et des projets d'investissement.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 52,64%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,91%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15,96%

### Les priorités d'investissement

L'année 2025 sera marquée par des investissements stratégiques visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie. Parmi les projets figurent :

· **Construction du Centre polyvalent d'activités (CPA)**  
Avec un investissement, sur plusieurs années, de 11,9 millions d'euros TTC, ce nouvel équipement offrira des espaces modernes et fonctionnels pour permettre notamment aux services de répondre aux besoins associatifs, culturels et sportifs des Vendômois.

· **Aménagement des abords du collège Jean Emond**  
Un budget de 390 000 euros TTC est alloué pour sécuriser et embellir cet espace, favorisant ainsi un cadre adapté aux élèves et aux habitants du quartier.

· **Réaménagement des cours d'écoles (première phase)**  
La ville investit 250 000 d'euros TTC en 2025 pour moderniser les cours d'écoles, en mettant l'accent sur des espaces adaptés, écologiques et propices à l'apprentissage.

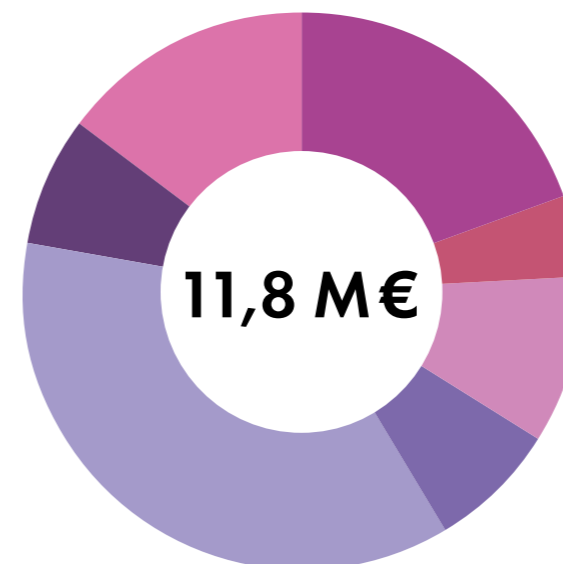
· **Dispositif façades – Petites villes de demain**  
Dans le cadre de ce programme, un soutien de 30 000 euros TTC par an est destiné à accompagner les propriétaires dans la rénovation des façades en cœur de ville, valorisant ainsi le patrimoine architectural local.

### Un endettement sous contrôle

En 2025, la ville de Vendôme contractera un emprunt de 5,56 millions d'euros au maximum pour financer ses projets structurants, portant l'encours total de la dette à 18,62 millions d'euros. Grâce à une gestion rigoureuse, la capacité de désendettement de la commune s'établit à 6,5 ans, bien en deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans par l'État. Cette situation témoigne de la solidité financière de la collectivité, qui maintient sa capacité à investir sans mettre en péril sa stabilité budgétaire.



### À ces grands projets, s'ajoutent les investissements courants...



- Aménagement des territoires et habitat : 8,9 M€
- Transports : 696 440€
- Services généraux : 636 120€
- Enseignement, formation : 535 915€
- Environnement : 480 320€
- Culture\*, jeunesse, sports : 469 700€
- Sécurité : 73 900€

# DES PROJETS POUR RÉINVENTER LES COURS D'ÉCOLES

Dans le cadre de son engagement continu pour l'amélioration des infrastructures scolaires, la ville de Vendôme a lancé un projet ambitieux de réaménagement des cours d'écoles. Du 14 au 18 octobre 2024, 5 établissements vendômois ont accueilli des résidences de concepteurs pour imaginer des espaces éducatifs plus durables et adaptés aux enjeux actuels.



## Des projets novateurs pour des cours d'écoles durables

Depuis plusieurs années, Vendôme s'illustre par sa politique active de rénovation énergétique des écoles. Elle va plus loin en s'attaquant à l'aménagement de leurs cours. Ce projet vise à répondre à des défis environnementaux majeurs : lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, préservation de la biodiversité et amélioration des espaces de vie scolaire. Cette initiative reflète la volonté de créer des environnements plus agréables et plus durables.

## Une collaboration fructueuse avec le CAUE

Pour ce faire, la ville de Vendôme s'est appuyé des compétences du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) du Loir-et-Cher afin de mettre en place un dispositif innovant : des résidences de concepteurs directement au sein des écoles. Ces interventions immersives

permettent d'associer étroitement élèves, enseignants et agents municipaux dans le processus créatif. À la suite d'un appel à candidatures lancé en juin 2024, auquel 18 équipes pluridisciplinaires ont postulé. Cinq d'entre elles ont été sélectionnées pour intervenir dans les établissements choisis : Rocher Rouge à la maternelle Saint-Pierre Lamothe, Lokus pour l'élémentaire Anatole France, Artefacts pour l'élémentaire Jules Ferry, Sativa pour l'élémentaire Jean Zay et Atelier PAF pour l'élémentaire Yvonne Chollet. Chacune a apporté son expertise pour concevoir des solutions adaptées aux spécificités des écoles.

## Vers une transformation concrète

À l'issue de cette semaine d'immersion, les équipes ont soumis leurs premières propositions début novembre. Le CAUE accompagne aujourd'hui la ville dans la synthèse des projets, ouvrant la voie à une programmation de travaux par phases. Les premières réalisations sont prévues dès l'été 2025. Le calendrier de réalisation final est encore en cours d'élaboration, mais le travail se poursuivra au cours du premier semestre en concertation avec les équipes éducatives pour transformer les cours d'écoles vendômoises en espaces verts, durables et adaptés aux besoins des enfants et de leurs enseignants.



# VOTRE AVIS COMPTE! VOUS INFORMER EST ESSENTIEL

Répondez à ce questionnaire pour nous aider à mieux comprendre vos attentes et à améliorer continuellement le contenu du magazine. Chaque réponse est précieuse et nous permet de vous offrir une expérience de lecture toujours plus enrichissante.

Merci de votre participation.

### Quel âge avez-vous ?

- 15-17
- 18-24
- 25-34
- 35-49
- 50-64
- 65 et plus

### VOTRE EXPÉRIENCE DE LECTURE

#### Comment recevez-vous Vendôme le Mag ?

- Je le reçois dans ma boîte aux lettres
- Je le récupère dans un lieu public (Médiathèques, Centre aquatique, etc.)
- Je le récupère dans mon commerce de proximité
- Je le lis sur internet
- Autre, précisez : .....

#### Pourquoi lisez-vous le magazine ?

- Connaître l'actualité de la ville
- Suivre les grands projets
- Approfondir les sujets
- Autre, précisez : .....

#### Combien de temps consacrez-vous à la lecture de chaque numéro ?

- Moins de 10 minutes
- Entre 10 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes

#### Quels sont les sujets traités qui vous intéressent le plus ? (3 choix maximum)

- Le retour en images
- Les sujets à la une
- Le dossier
- Les nouveaux commerces
- Les rubriques (sport, santé, urbanisme, etc.)
- Les tribunes
- Autre, précisez : .....

### VOS ATTENTES ET SUGGESTIONS

#### Les informations traitées dans le magazine sont :

- Trop détaillées
- Complètes
- Insuffisantes
- Autre, précisez : .....

#### Comment jugez-vous les photos et illustrations ?

- Trop nombreuses
- Suffisantes
- Pas assez nombreuses

#### Pour vous, le magazine devrait être diffusé :

- Tous les 2 mois
- 3 fois par an
- 1 fois par an
- Autre, précisez : .....

#### Quelles rubriques souhaiteriez-vous voir figurer ?

.....

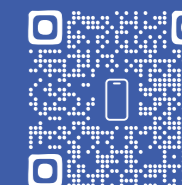
#### Quelle note donnez-vous au journal ?

☆☆☆☆☆

### Comment nous faire parvenir le questionnaire ?

- > Soit en découpant la page et en le déposant directement à l'accueil de l'hôtel de ville et de communauté ;
- > soit en l'envoyant à [communication-numerique@catv41.fr](mailto:communication-numerique@catv41.fr) ;
- > soit en scannant le QR Code.

Merci pour votre implication !



# LE GUICHET UNIQUE DES ROTTES : UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS FACILITÉ POUR TOUS

C'est le 4 janvier 2024 que le Conseil municipal a approuvé le projet de regroupement de services publics au sein de ce nouveau Guichet unique des Rottes, dont notamment la mairie annexe. Après plusieurs mois de travaux et une ouverture temporaire au sein des locaux du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), cet espace d'accueil unique est ouvert au public depuis fin janvier 2025.

Rendre lisibles, visibles et accessibles les services publics pour faciliter l'information et les démarches des usagers, tels étaient les objectifs de ce nouveau site d'accueil du public. La création du Guichet unique des Rottes (GUR) résulte de la volonté de regrouper en un seul lieu des services précédemment dispersés dans différents équipements du quartier des Rottes : la mairie annexe, le Point d'accès au numérique pour les démarches administratives (P@nda), le Point justice et l'accueil du CIAS. La création de ce lieu unique d'accueil des usagers s'inscrit pleinement dans l'engagement de la collectivité pour le maintien de la certification ISO 9001, une norme qui témoigne de son exigence en matière de qualité, d'efficacité et de satisfaction des usagers. En travaillant constamment à l'optimisation de ses processus et en veillant à la formation continue de ses équipes, la collectivité s'efforce de garantir un service public de qualité, à la hauteur des attentes des citoyens.



## Un projet au profit des Vendômois

Pour créer ce lieu unique d'accueil des usagers et proposer cette diversité d'offre de services, le choix s'est porté sur les locaux du Centre communal d'action sociale qui accueillait déjà le Point-justice. Des travaux d'aménagement ont dû être réalisés afin d'adapter les espaces existants à leurs nouvelles fonctions. Modernité, environnement agréable à la fois pour les usagers et les agents et facilité d'accès, y compris pour les personnes à mobilité réduite, ont guidé la conception de ce projet innovant. Un projet gagnant-gagnant car les espaces libérés de la mairie annexe ont permis de créer l'Annexe, qui depuis le mois de septembre 2024, accueille un lieu dédié aux jeunes de 14 ans et plus, idéalement situé face au lycée Ronsard et à proximité du collège Jean Emond. Cette évolution des bâtiments municipaux illustre l'adaptation constante des infrastructures de la ville aux besoins de la population.



Les travaux ont permis de moderniser la rotonde qui accueille le Guichet unique



## Un Guichet unique qui accueille également un Espace France services

### Des services identiques à ceux du Guichet unique du parc Ronsard

Ces guichets d'accueil sont incontournables pour les administrés et notamment les familles, qui y trouvent toutes les informations et l'accompagnement dans une diversité de démarches : obtention d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès survenus à Vendôme), pièces d'identité (cartes nationales d'identité, passeports), inscription sur la liste électorale, recensement militaire, préinscription à l'école, inscription à la restauration et au transport scolaires, aux activités périscolaires, sportives, culturelles et artistiques et aux services du pôle transport urbain (MOVE). Les usagers peuvent également s'informer des modalités pour s'inscrire aux activités proposées par l'école de musique et le réseau des médiathèques, enfin, ils peuvent obtenir des renseignements sur le Pôle petite enfance (PPE).

### Un accueil pour rencontrer les professionnels du CIAS

Cet espace d'accueil leur permettra d'avoir un contact direct, avec des agents à leur disposition pour offrir un soutien adapté et des informations précises. Ces échanges visent à faciliter la compréhension et l'accès aux dispositifs d'aides existants. Parmi ces dispositifs, figurent notamment des aides destinées à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de perte d'autonomie. Cela inclut des permanences d'accueil où chacun peut poser ses questions, mais également des services essentiels comme l'aide et l'accompagnement à domicile, la mise en place de soins à domicile, ou encore le portage de repas. Le CIAS contribue activement à renforcer le lien social et à améliorer la qualité de vie des Vendômois, en particulier des populations les plus vulnérables.

Horaires et contact :  
Lundi au vendredi :  
8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h  
Mardi : 13 h 30 à 17 h  
37 avenue Georges Clemenceau  
41100 Vendôme  
02 54 86 47 00  
www.vendome.eu

## Des services administratifs de proximité avec l'Espace et le Bus France Services

La nouveauté réside dans la labélisation par l'État d'un Espace France services au sein du Guichet unique des Rottes. De nombreuses campagnes de communication nationales sensibilisent en effet les citoyens à se tourner vers ces nouvelles structures pour être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien. Sur le territoire, ce sont désormais deux dispositifs, le Bus France services itinérant et l'Espace France services du Guichet unique des Rottes de Vendôme, qui permettent d'accompagner plus particulièrement celles et ceux en difficulté avec le numérique ou dans la réalisation de leurs démarches administratives, qu'elles soient en ligne ou non. Depuis fin 2022, un Bus France services dessert 38 communes de la communauté d'agglomération Territoires vendômois, où se tiennent des permanences pour informer et accompagner en grande proximité tous les habitants du territoire qui en expriment le besoin. Le Bus France services est aujourd'hui bien repéré par les habitants et la fréquentation des permanences assurées par deux conseillers France services est très soutenue avec une grande diversité de demandes exprimées. La création du nouvel Espace France services dans le quartier des Rottes vient parachever le maillage local en termes d'accès aux services et aux droits sur le territoire vendômois. À Vendôme, comme dans les territoires plus ruraux, de nombreuses personnes sont confrontées à des difficultés liées à la dématérialisation de nombreuses démarches des opérateurs de services publics. En l'absence de matériel informatique personnel, de connaissance du numérique ou d'aidants, les conseillers France services sont une aide précieuse. Tous les jours de la semaine (sauf le mardi matin), les usagers peuvent bénéficier sans rendez-vous d'une prise en charge par une conseillère France services pour effectuer une démarche administrative ou être orientés si nécessaire vers un partenaire. Ce nouvel espace, c'est également la possibilité d'accéder au Point justice et aux permanences assurées par des intervenants professionnels et des associations pour obtenir des informations juridiques, en toute confidentialité et gratuitement.



Nos agents toujours prêts à aider les habitants du territoire

## Zoom sur le Point justice



Le Point justice de Vendôme, anciennement Point d'accès au droit (PAD), vous accueille gratuitement et aux horaires d'ouverture du Guichet unique des Rottes, et sans condition de ressources. Vous pourrez bénéficier d'une information de proximité sur vos droits et devoirs si vous avez à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Des permanences y sont organisées par différents professionnels, chargés d'apporter des réponses personnalisées, accessibles et concrètes. À noter que les consultations sont confidentielles.

Contact :  
[pointjustice@catv41.fr](mailto:pointjustice@catv41.fr)  
02 54 86 47 77

## AVANT

42, avenue Jean Moulin

Services de la mairie  
annexe des Rottes + 

37, avenue Georges Clemenceau

Accueil du Centre  
intercommunal d'action  
sociale (CIAS) + 

## AUJOURD'HUI

37, avenue Georges Clemenceau



Services de la mairie  
annexe des Rottes +

Accueil du Centre  
intercommunal d'action  
sociale (CIAS) +

Accès aux droits et  
accompagnements dans  
les démarches administratives +



Le mot de...  
**Laurent Brillard**  
Maire de Vendôme



« Le Guichet unique des Rottes reflète notre engagement à rapprocher les services publics de nos citoyens en leur en facilitant accès. En regroupant les points d'accueil, nous atteignons deux objectifs majeurs : d'une part, optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles en centralisant les services, et d'autre part, offrir de nouvelles plages horaires d'ouverture, permettant ainsi aux usagers, en particulier ceux aux emplois contraignants, de bénéficier de ces services dans de meilleures conditions. Cette initiative s'inscrit dans notre démarche continue d'amélioration du service public tout en garantissant une gestion maîtrisée des coûts. Il s'agit d'une action forte en faveur de l'égalité et de la solidarité qui s'inscrit, notamment, dans le cadre du Contrat de ville de Vendôme 2024-2030 qui ambitionne d'agir fortement sur les problématiques d'accès aux droits. En 2023, ce même engagement pour la proximité s'est illustré par le maintien du guichet de la Poste dans le quartier des Rottes, après une lutte déterminée, confirmant notre volonté de préserver l'accès aux services essentiels pour tous. Aujourd'hui, le quartier des Rottes connaît un dynamisme renouvelé, avec des services publics plus accessibles et contribuant à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à promouvoir l'équité au sein de la commune. »

# LE CENTRE POLYVALENT D'ACTIVITÉS SORT DE TERRE

Les travaux qui ont récemment débuté près de la nationale 10, dans la zone industrielle Sud de Vendôme, marquent une étape majeure pour la commune. Ce projet concerne la construction du Centre polyvalent d'activités (CPA). Retour sur un chantier ambitieux qui répond aux besoins fonctionnels et environnementaux de la ville.

## Un chantier pensé pour l'environnement

Après des mois de conception et l'obtention du permis de construire à l'automne dernier, les travaux de terrassement ont démarré en novembre. Demain, ce centre regroupera, entre autres, les services techniques municipaux, actuellement dispersés et installés dans des locaux inadaptés. Les nouveaux espaces, conçus en concertation

avec les agents concernés, offriront des infrastructures modernes et exemplaires sur le plan environnemental. Si vous empruntez la nationale 10, vous n'avez pas pu manquer les tas de terre provisoirement stockés sur le site. Ces amoncellements sont le fruit d'une réflexion écologique : les terres seront réutilisées sur place afin de limiter leur évacuation, une approche qui souligne l'engagement environnemental du projet.

## Des aménagements pour sécuriser les mobilités douces

Les travaux de plateforme débiteront début 2025, tandis que la superstructure du bâtiment prendra forme après le choix des entreprises chargées de sa construction. L'organisation du chantier, qui s'étendra

jusqu'au début de l'année 2026, a nécessité des ajustements de circulation. La rue Louis Armand prolongée est fermée aux voitures le temps de la première phase des travaux, mais un accès sécurisé pour les piétons et les cyclistes a été aménagé via la route du Bois la Barbe. Ces dispositions garantissent une liaison sécurisée entre la zone d'activités et le hameau de la Bretonnerie, en préservant les mobilités douces. Avec ce projet, Vendôme s'engage dans une dynamique de modernisation et d'optimisation de ses services municipaux. Le CPA constituera un outil de travail performant et durable. Restez connectés pour suivre l'avancée des travaux dans les prochains numéros de *Vendôme le mag* et sur nos différents réseaux sociaux.



# VOS NOUVEAUX COMMERCES À VENDÔME

## Monsieur A.

Découvrez votre nouvelle boutique vendômoise dédiée au prêt-à-porter et aux accessoires pour homme, dans l'esprit d'élégance et de savoir-faire de l'enseigne sœur, Madame A.

17, rue Guesnault  
Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h  
Infos : 02 18 51 98 72 - boutiquemonsieurA@gmail.com  
Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :

📷 monsieurA\_vendome 📘 monsieurAvendome



## Cyco Cuisine

Conception de cuisines aménagées, de meubles de salle de bains, de dressing, de mobilier de salon et d'agencements. Premier réseau de cuisinistes indépendant de la région Centre-Val de Loire.

21, faubourg Chartrain  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h  
Infos : 02 36 45 80 37 - contact@cyco cuisine.com  
www.cycocuisine.com

Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :

📷 Cycocuisine 📘 Cycocuisine



## LS Déco

Cette agence de communication visuelle crée des supports uniques et sur mesure pour valoriser votre image. Spécialisée en enseignes, néons personnalisés et gravures sur divers matériaux, elle transforme vos idées en créations uniques et de qualité.

70, rue du Change  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,  
le samedi de 10h à 12h  
Info : 06 59 71 09 06 - lsdeco41100@gmail.com  
Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :

📷 lsdecovendome 📘 LS DECO 41 📺 lsdecovendome



## Martin Crosnier Coaching

Découvrez un accompagnement personnalisé avec Martin Crosnier, coach diplômé d'État. Que ce soit pour atteindre vos objectifs, soulager des douleurs ou pratiquer une activité physique adaptée (ALD ou non), bénéficiez d'un programme sur mesure, en cabinet, en salle privée ou à domicile, pour des résultats durables.

40, rue Bretonnerie  
Info : 06 47 18 20 82 - martincrosniercoaching@outlook.fr  
www.martincrosniercoaching.fr

Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :

📷 martincrosniercoaching 📘 Martin Crosnier Coaching





# LA DÉCONSTRUCTION: UN CHOIX STRATÉGIQUE ET ÉCOLOGIQUE



La déconstruction est une méthode alternative à la démolition qui, en plus de répondre à des impératifs environnementaux, permet de récupérer et de réutiliser une grande partie des matériaux d'un bâtiment. C'est dans cette optique qu'ont été entamés les travaux de déconstruction de deux maisons situées près du collège Jean Emond. Ces maisons, en état de dégradation avancée, ont été choisies pour leur potentiel de recyclage, dans un cadre aussi bien écologique qu'économique.

## Pourquoi la déconstruction plutôt que la démolition ?

La principale différence entre démolition et déconstruction réside dans les méthodes utilisées. La démolition est rapide mais brutale, impliquant souvent des machines lourdes et générant des déchets non recyclables. En revanche, la déconstruction est plus minutieuse : elle consiste à démonter un bâtiment pièce par pièce, en triant les matériaux pour

les recycler ou les réutiliser. Ce processus, plus lent et complexe, est réalisé par des professionnels spécialisés. La déconstruction est aussi économique, car elle permet de réduire l'achat de nouvelles ressources et de revaloriser les matériaux récupérés. Elle comprend plusieurs étapes, telles que le curage, le tri sélectif des gravats et l'évacuation vers des décharges contrôlées, ce qui contribue à réduire l'empreinte écologique du chantier.

## Les étapes de la déconstruction

À Vendôme, la déconstruction de ces deux maisons répond à des enjeux spécifiques. La première est déconstruite en raison de sa vétusté et laissera place à un parking, tandis que la deuxième, abandonnée depuis plusieurs années, présente des risques, notamment un mur d'enceinte menaçant de s'effondrer sur le trottoir. Avant la déconstruction, une dépollution est réalisée pour éliminer des matériaux dangereux comme l'amiante et le plomb. Chaque matériau (bois, métaux, béton, etc.) est trié et recyclé

par l'entreprise TSD, spécialisée dans ce domaine. Le curage intérieur consiste à retirer les installations techniques, revêtements et menuiseries. Le terrassement suit pour préparer le site au futur aménagement. Le chantier devrait se terminer en février.

## Améliorer l'aménagement urbain

Le coût total du projet de déconstruction est estimé à 111 000€ TTC, comprenant les étapes de curage, dépollution, déconstruction, ainsi que le terrassement. Il faut également ajouter les coûts liés à la suppression des réseaux de gaz (GRDF), d'électricité (Enedis) et d'eau (Suez), ainsi que la démolition de la clôture, qui présentait un état de danger imminent. Ce projet illustre bien l'importance croissante de la déconstruction dans l'aménagement urbain, non seulement pour des raisons écologiques, mais aussi pour maximiser la réutilisation des matériaux et réduire l'impact environnemental des chantiers.

## EXPOSITIONS

Expositions gratuites  
Organisées par la direction  
de l'Attractivité culturelle

Du 25 avril au 8 juin  
Exposition monographique  
de Jean-Pierre Schneider  
Manège Rochambeau

Du 9 mai au 22 juin  
Exposition de Lætitia de Bazelaire  
Chapelle Saint-Jacques

Du 27 juin au 21 septembre  
Exposition hommage  
à Jean-Gilles Badaire  
Manège Rochambeau

Du 29 août au 21 septembre  
Exposition hommage  
à Dominique Spiessert  
Chapelle Saint-Jacques



Retrouvez encore plus  
d'événements sur  
[vendome.eu](http://vendome.eu)

## OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie  
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

[vendome-tourisme.fr](http://vendome-tourisme.fr)

## Escape Game

Du 28 février au 9 mars  
Manège Rochambeau  
Dans le cadre de la programmation culturelle Chut !  
Gratuit sur réservation, à partir de 7 ans, durée 90 min, par groupe de 8 pers.

Le monde est en danger et a besoin de vous ! Venez en aide à l'agence RéWind et son groupe top secret en vous laissant transporter dans une aventure inédite et palpitante mêlant escape game et expérience immersive. Logique, observation et cohésion de groupe seront les maîtres-mots de cette mission à vivre en famille ou entre amis. Réussirez-vous à sauver le monde ?

RÉSERVATION



## Vendôme sur route

Dimanche 30 mars  
Stade Léo Lagrange

L'USV-Athlétisme organise la 2<sup>e</sup> édition de sa course sur route, le 5 et 10 km, au stade Léo Lagrange. Labelisée Bronze par la Fédération française d'athlétisme, l'épreuve du 10 km est qualificative pour les championnats de France et ouverte à tous niveaux. Venez performer sur un parcours rapide et convivial. Buvette et douches sur place.

Pour plus d'informations :  
[www.vendome-sur-route.fr](http://www.vendome-sur-route.fr)



## Forum jobs d'été

Samedi 1<sup>er</sup> mars  
Le Minotaure

De 10h à 17h, aura lieu la 4<sup>e</sup> édition du forum jobs d'été étendu pour la deuxième fois à l'alternance. Toujours organisé en partenariat avec France travail, la mission locale du Vendômois et le Bureau information jeunesse 41, l'événement a été fréquenté l'an dernier par plus de 800 jeunes vendômois avec 900 offres d'emploi proposées.

Pour plus d'informations :  
[jobs@catv41.fr](mailto:jobs@catv41.fr) - 02 54 89 13 02



## Vendôme passionnément

### Une nouvelle année d'inspiration et de responsabilité

En ce début d'année, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année soit synonyme de santé, de bonheur et d'accomplissements pour chacune et chacun d'entre vous. Cette année, nous avons apporté une belle évolution à la tradition de nos vœux du maire : ils sont désormais ouverts à toutes et tous. Nous avons voulu élargir cet événement, qui était jusque-là principalement réservé à un cercle restreint de personnalités, afin qu'il reflète pleinement l'esprit d'unité et de proximité qui anime notre ville. Ces vœux sont avant tout ceux de l'ensemble des Vendômoises et des Vendômois. C'est donc ensemble, dans un esprit de convivialité et de partage, que nous célébrons nos réussites, relevons les défis et construisons l'avenir de notre belle commune.

Ce futur, toutefois, s'inscrit dans un contexte politique et économique incertain. Les derniers mois ont été marqués par des tensions et une instabilité qui n'ont pas permis de finaliser le budget de l'État dans les délais habituels. Ce retard qui sera suivi de contraintes budgétaires aura des conséquences directes sur notre propre budget communal. Pour autant, grâce à une gestion rigoureuse et

responsable, nous avons pu présenter un budget 2025 équilibré. Cette rigueur se reflète dans notre capacité à améliorer notre épargne brute, un indicateur essentiel pour assurer la solidité de nos finances. Avec une capacité de désendettement stabilisée à 6,5 années, sans jamais augmenter les impôts depuis 2014, nous pouvons continuer à investir dans l'avenir sans alourdir le fardeau des générations futures. 2025 sera également l'ultime année pleine de ce mandat municipal avant les échéances de 2026. Cette perspective nous motive à redoubler d'efforts pour concrétiser les projets en cours et initier de nouvelles dynamiques. Qu'il s'agisse d'améliorations dans nos infrastructures, de services renforcés pour nos habitants ou encore d'initiatives en faveur de l'environnement, nous avons encore beaucoup à faire. Et, pourquoi pas, beaucoup à rêver pour les années à venir.

Enfin, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée depuis le début de ce mandat. Cette confiance est pour nous une source d'inspiration et de responsabilité. Ensemble, nous continuerons à construire une ville solidaire, ambitieuse et résiliente. Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous !

**Laurent BRILLARD et les élus de la majorité**

## Partageons demain

### Guichet unique des Rottes : et après... ?

Un accueil du public dans un service public 5 jours par semaine avec un personnel compétent : ancienne revendication de notre part. Nous ne pouvons qu'apprécier le projet de guichet unique des Rottes qui est maintenant une réalité pour les habitants. Cependant, le service doit s'inscrire dans le projet global d'aménagement du quartier avec une production de politiques publiques et une véritable co-construction avec les citoyens. C'est une méthode qu'il convient de pérenniser pour sortir ainsi des appels à projets systémiques. L'objectif serait de pouvoir assurer un espace de vie et de bien-être, partout, avec une véritable transition écologique, des logements confortables à des loyers modérés, des équipements sportifs et culturels de notre temps. Un éco quartier, un habitat collectif en îlots, un nouveau gymnase, un espace ouvert pouvant accueillir le marché dominical et, le reste du temps, des associations, un boulodrome partiellement couvert... : voici quelques idées d'aménagement du quartier. Seule, la ville ne pourra supporter ces investissements ; c'est donc aussi à l'État d'impulser et d'assurer les moyens pour y parvenir par un portage partagé. N'est-il pas alors temps de créer un pôle public bancaire permettant de mieux financer l'action publique à partir de fonds empruntés directement auprès de la BCE (Banque Centrale Européenne) ? Gageons que le cynisme de l'État, c'est à dire des gouvernements (LR, UDI, Modem, Renaissance) formulant que « l'on peut faire mieux avec moins », soit remisé pour laisser place à une politique de soutien aux collectivités comme la nôtre. Avec nos meilleurs vœux pour 2025 qui, espérons-le, soit plus fraternelle et solidaire.

**Christophe CHAUPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU**

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

## Place à Vendôme

Vendôme perd des habitants malgré des efforts pour soutenir l'attractivité économique. Si les investissements planifiés tel que le centre technique municipal sont essentiels, il manque des actions pour le quotidien comme un plan vélo, pour attirer de nouveaux habitants. Nous serons force de proposition pour que 2025 soit une année heureuse pour toutes et tous !

**Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD**

## Vendômois naturellement

2025 démarre dans un contexte incertain. Sur le plan local, nous souhaiterions bâtir un projet qui place Vendôme sur une trajectoire plus sobre dans son impact environnemental mais ambitieuse socialement, économiquement et culturellement. Une ville solidaire qui s'inscrit avec optimisme dans un monde changeant. Meilleurs vœux et rassemblons-nous !

**Alexandre BOITEL et Sabine GREULICH**

## La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

### HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard  
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu  
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01  
• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
02 54 89 41 81  
• ENFANCE JEUNESSE  
02 54 89 41 71  
• VIE SCOLAIRE  
02 54 89 41 77  
• SPORTS  
02 54 89 41 66  
• PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ  
Move : move-vendomois.fr  
Inscription : 02 54 89 43 40  
Info réseau : 02 54 89 41 36  
• POLICE MUNICIPALE  
02 54 89 42 00

### GUICHET UNIQUE DES ROTTES

37, avenue Georges Clemenceau  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h  
02 54 86 47 00  
• CIAS  
Maintenance et autonomie à domicile, aide et développement social  
• CCAS  
02 54 86 46 50  
• Services du guichet unique  
Démarches famille, carte nationale d'identité et passeport  
• Accès aux droits  
Point justice



Pour toute réclamation :  
Département Qualité AFNOR Certification  
11, rue Francis Pressensé  
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX  
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

### PUBLICATION DU DISPOSITIF DE LA DÉLIBÉRATION APPROUVANT UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – ARTICLE L 2121-24 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Autorité déléguée :** Commune de Vendôme - Hôtel de ville et de communauté - BP 20107 - 41106 Vendôme Cedex - Téléphone : (+33) 2 54 89 42 00, Courriel : courrier@catv41.fr, Fax : (+33) 2 54 89 42 01, Code NUTS : FRB05.

**Objet et intitulé de la délégation de service public :** Délégation de service public pour la conception, la construction et l'exploitation du crématorium de la commune de Vendôme (41).

**Avis de concession :** BOAMP annonce n° 24-49926, JOUE annonce n° 252282-2024, annonce dans la revue spécialisée Résonance Funéraire et procédure n° S-PF-1452774 sur le profil d'acheteur AW Solutions.

Par délibération n° VVD20241114-06 du 14 novembre 2024, l'assemblée délibérante de la commune de Vendôme a décidé :

- d'approuver le choix de l'offre de la Société Crématorium de France pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation du crématorium de la commune de Vendôme ;
- d'approuver le contrat de délégation de service public ;
- d'autoriser le maire ou la maire-adjointe déléguée à la commande publique à signer ledit contrat et tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Informations et consultation :** une demande écrite doit être formulée (par courriel ou par voie postale) afin de demander la consultation de la délibération et de la convention dans le respect des secrets protégés par la loi auprès de la commune de Vendôme, service des marchés publics, à l'attention de M. le Maire  
Hôtel de ville et de communauté – BP 20107 – 41106 Vendôme Cedex  
ou par mail à : marchespublics@catv41.fr



## Les élus à votre écoute

### Laurent Brillard

Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme  
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de 10 h à 12 h au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

### Benoît Gardrat

1<sup>er</sup> maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

### Michèle Corvaisier

2<sup>e</sup> maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

### Phillippe Chambrier

3<sup>e</sup> maire-adjoint - Environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

### Béatrice Arruga

4<sup>e</sup> maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

### Simon Houdebert

5<sup>e</sup> maire-adjoint - Stratégie financière, élections

### Agnès MacGillivray

6<sup>e</sup> maire-adjointe - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

### Tural Keskiner

7<sup>e</sup> maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

### Minty Mabiala-Boussi

8<sup>e</sup> maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

### Jimmy Marcilly

9<sup>e</sup> maire-adjoint - Politique sportive

### Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

### Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

### Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

### Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1<sup>er</sup> adjoint)

### Partageons demain :

Permanences le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

### Place à Vendôme :

Permanences sur rendez-vous : marlene.gerard@catv41.fr pierre.fournet-fayard@catv41.fr

### Vendômois naturellement :

sabine.greulich@catv41.fr alexandre.boitel@catv41.fr

# BRADERIE HIVER 2025

## VENDÔME CENTRE



7 & 8  
mars

En partenariat avec



#ACHETEZVENDÔMOIS

Organisé par



FÉDÉRATION DU COMMERCE  
VENDÔMOIS  
#achetezvendomois